

Voilà une fréquente citation de la déclaration du premier ministre. Elle est fort bien tournée, comme le sont toutes ses déclarations, mais je ne crois pas qu'elle ait été appliquée, même dans la mesure d'un centième pour cent.

Puis il a fait la déclaration suivante dans son ouvrage au sujet de la réglementation des valeurs de placement, déclaration absolument contredite par l'inaction du Gouvernement:

Le parti libéral est d'avis que nombre des maux existant aujourd'hui sont attribuables à la mauvaise administration financière de l'industrie.

Afin d'empêcher l'exploitation du public par la vente d'actions mouillées et de titres sans valeur, il préconise la création d'un office de réglementation des valeurs de placement, qui surveillerait les émissions de titres de sociétés constituées sous le régime de chartes fédérales.

Où est cet office de réglementation des valeurs de placement? Le premier ministre n'a-t-il pas promis de le créer? Pourquoi mes honorables vis-à-vis n'applaudissent-ils pas maintenant? Rien n'indique que cette promesse formelle sera jamais exécutée.

A la page suivante, il dit:

La démocratisation de l'industrie. Le parti libéral estime que le redressement industriel est le problème de l'avenir. Il cherchera, dans les relations industrielles, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera, à assurer aux travailleurs et aux consommateurs une plus large part dans le gouvernement de l'industrie.

Au sujet du redressement industriel, j'aurai beaucoup à dire au cours de la campagne.

Si l'industrie a été réglementée davantage depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, je serais bien aise d'apprendre comment.

Puis le très honorable député débite la vieille déclaration que voici:

Le libéralisme revendique comme toujours la liberté et la suprématie du Parlement.

Depuis quand le Parlement n'est-il pas suprême au Canada? Il l'a été depuis 1867. Qu'est-ce que mon très honorable ami voulait dire? Quand le Parlement n'a-t-il pas été libre?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je réserve mes observations à plus tard.

L'hon. M. MANION: Cela vaudrait mieux, peut-être. Le Parlement du Canada a toujours été maître de ses actions. Il l'a été à tout instant depuis 1867. Quoi que puisse dire le très honorable député au sujet de dictateurs ou de gouvernement à direction unique, le Parlement du Canada a toujours été maître de ses actions, ou du moins il pourrait l'être s'il renversait un gouvernement qui s'est montré tellement incapable d'alléger les maux du pays. Voici une autre magnifique pensée du très honorable député:

Le très hon. MACKENZIE KING: Achevez la lecture de la dernière.

L'hon. M. MANION: Je ne lirai pas le livre entier, car si je le faisais, je mourrais de rire, ainsi que je l'ai dit cet après-midi.

Voici une autre citation à la page suivante:

Le parti libéral croit que tout gouvernement doit viser à équilibrer son budget.

Le Gouvernement ne s'est pas beaucoup approché de l'équilibre du budget. Voici la suite:

Il s'efforcera d'atteindre ce résultat en diminuant les dépenses publiques...

Jamais les dépenses publiques n'ont été si élevées que depuis l'accession au pouvoir du Gouvernement, et je n'entends aucune dénégation de la part de la droite.

Le très honorable représentant a ajouté:

...par une réduction du principal et du service d'intérêt de la dette publique...

Il y a eu une certaine réduction de l'intérêt, mais nous opérons cette diminution avant notre défaite. Tous les gouvernements l'ont fait au moyen de remboursements. Il ajoutait:

...par la diminution des impôts...

Quand y a-t-il eu des dégrèvements? Le Gouvernement a relevé la taxe sur les ventes depuis qu'il est au pouvoir, mais je ne sache pas qu'il ait supprimé quelque impôt. Le très honorable membre ajoutait:

...et par l'accroissement des recettes grâce à l'encouragement du commerce.

Les recettes se sont accrues mais l'accroissement des recettes implique certes une augmentation d'impôts et ces recettes accrues proviennent des contribuables. Puis il disait:

Le Gouvernement s'efforcera de réduire les frais d'administration au pays par une enquête sérieuse sur les frais des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Quand cette enquête a-t-elle eu lieu? Elle n'a jamais été tenue. Le très honorable représentant poursuivait:

L'œuvre passée des gouvernements libéraux quant à la diminution des dépenses, des impôts, de la dette et de l'intérêt, et à la transformation des déficits en excédents, est la meilleure garantie que si la politique libérale a l'occasion de s'appliquer, elle pourra de nouveau donner ces résultats.

Il n'y a pas eu de diminution d'impôts. Par ailleurs, la taxe sur les ventes a augmenté, le timbre sur les chèques existe toujours, le timbre de trois cents est encore en usage, l'impôt sur le sucre existe toujours. Le prochain budget comportera peut-être des dégrèvements, en prévision de la possibilité d'élections, et c'est le seul espoir de dégrèvements qu'ont les électeurs.